

Séance du 30 août 2012

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents sauf Monsieur Mickaël TAILLARD, excusé et Monsieur Dominique COUDRY, absent.

Monsieur Wilfried QUICHANTE est secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la séance du 27 juin 2012

1. Aménagement de sécurité : avenant n° 1

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que des travaux supplémentaires ont été nécessaires pour éviter les écoulements d'eaux pluviales sur une propriété : prolongements de caniveaux et signalisations verticale et horizontale.

Après avoir étudié l'avenant n° 1 de l'entreprise TP BONNEFOY, le Conseil Municipal approuve ces travaux pour un montant de 1614 € HT.

pour : 8/8

2. Remboursement de factures

Le Conseil Municipal décide de rembourser à Mr Cédric LINDECKER la somme de 11.16 € correspondant à l'achat de timbres postaux, et la somme de 27.89 € correspondant à l'achat d'une nappe et d'un vase (réceptions et mariages) au profit de la commune. Le montant total, soit 39.05 €, sera prélevé sur le compte 6288.

pour : 7 abstention : 1

3. Entretien des espaces verts

Le Conseil Municipal approuve le devis présenté par l'entreprise JOBARD pour le paillage (pose de géotextile) des plates bandes et des massifs pour un montant total de 630 €.

pour : 8/8

Vu pour être affiché le 31 août 2012, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

(Sceau de la mairie)

Le Maire,
Cédric LINDECKER